

Communiqué de presse de Jacques Brotchi, Sénateur MR



Mercredi 22 décembre 2010

Pénurie ou pléthore, là n'est plus la question !

Mardi 21 décembre, en commission des Affaires sociales, le **Sénateur Jacques Brotchi** interrogeait une nouvelle fois la Ministre de la Santé, **Madame Onkelinx**, sur « **la réalisation d'un cadastre complet des médecins spécialistes** ».

La ruée des inscriptions au sein des facultés francophones de médecine relance inévitablement le débat sur le *numerus clausus* et les quotas fixés au niveau du fédéral. Pour cette dernière problématique, la Ministre de la Santé (PS) déclarait qu'elle souhaitait les supprimer. « *Je m'en réjouis* », déclare le Sénateur Jacques Brotchi. « *J'ai toujours, pour ma part, plaidé pour la suppression de ces quotas, tout en insistant sur la nécessité d'installer un examen d'entrée en médecine* ».

Mais, **pour prendre les bonnes décisions au niveau du *numerus clausus* et pour adapter intelligemment les quotas, voire les supprimer, il est essentiel de pouvoir se baser sur un cadastre complet de l'activité médicale** en Belgique. En avril 2009, le cadastre des médecins généralistes a livré ses résultats. Ainsi, sur 15.118 médecins généralistes recensés en Belgique, il n'y en a que 9.259 qui satisfont aux critères établis pour déterminer s'ils sont vraiment actifs. « *Ces résultats ont démontré ce que nous pressentions depuis longtemps : il y a bien une pénurie de médecins généralistes en Belgique* », souligne Jacques Brotchi.

La réalisation du cadastre complet des médecins spécialistes est également primordiale. Il faut pouvoir disposer d'une photographie précise de la pratique médicale dans toutes les spécialités. Or, comme l'annonçait hier la Ministre, nous disposons enfin de quelques données sur les médecins spécialistes. Ainsi, on répertorie 24.568 spécialistes dont 40% ont plus de 55 ans et dont 90% exercent réellement. Cependant, comme le soulignait la Ministre : « *ces chiffres bruts sont difficilement interprétables dans le cadre d'une réflexion sur la planification, il y a un travail complémentaire à réaliser pour exploiter les données* ».

Et Jacques Brotchi de conclure : « *Ce cadastre complet des spécialistes était annoncé par Madame Onkelinx pour la fin 2009-début 2010. Force est de constater que les moyens n'ont pas été dégagés pour concrétiser ce cadastre en temps voulu. Pourquoi ?* »